

En application de l'article L.2121-27-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, cette page est destinée à la libre expression politique des élus municipaux. La rédaction décline toute responsabilité sur la teneur des propos tenus.

■ Groupe "Des engagements et des actes pour Deuil-la-Barre"

Un nouveau plan de circulation pour mieux vivre au quotidien.

Nous travaillons actuellement sur la définition d'un nouveau plan de circulation qui devrait permettre aux Deuillois de mieux vivre dans leur ville au quotidien, de se réapproprier les espaces publics et de service, et de se déplacer plus facilement dans des quartiers devenus plus structurés.

L'opportunité nous en sera donnée dès que nous aurons la certitude de pouvoir fermer le PN4 et donc de pouvoir développer de nouvelles voies de circulation qui permettront d'assurer la cohérence de traversée de notre commune, tout en développant une desserte plus facile de nos différents quartiers.

Cela va nous permettre aussi de créer un réseau de circulations douces, afin de rendre plus aisés vos déplacements à pied, à vélo, et dans un temps relativement proche, avec des petits véhicules électriques urbains.

Nous souhaitons en effet favoriser ces types de déplacements, afin que progressivement circuler sur notre commune puisse devenir un plaisir et non plus une contrainte.

Même s'il est nécessaire d'augmenter le stationnement public, notamment près des gares et des commerces, tout en le réglementant, cela ne peut être la seule perspective d'avenir pour améliorer significativement votre vie quotidienne.

Ce réseau de circulation douce vous permettra d'accéder aux espaces de services, de loisirs et de culture, mais vous permettra aussi d'accéder facilement à nos trois gares et d'y parquer en toute sécurité votre vélo ou tout autre moyen de transport alternatif.

Il sera adapté au déplacement des personnes à mobilité réduite et permettra de désenclaver certains quartiers et de les ouvrir sur les autres secteurs de la ville.

Ce réseau, à terme, irriguera toute la ville et s'articulera autour de la coulée verte. Chaque espace traversé sera aménagé afin de rendre tout cheminement agréable et utile.

Il nous faut franchir le pas décisif qui va nous permettre de modifier nos modes de circulation urbaine.

Nous devons faciliter les modes alternatifs de déplacement : de plus en plus d'habitants de notre ville en sont convaincus. Donnons-nous les moyens de réussir cette transition.

Cela sera long et difficile mais nous devons dès maintenant imaginer la ville de demain dans laquelle nous souhaitons vivre.

Michel Baux, 1^{er} adjoint au maire, Alain Chabanel, adjoint au maire et Béatrice Bringer, conseillère municipale déléguée.
www.murielscolan.com
www.facebook.com/muriel.scolan

■ Groupe d'opposition "Changez Deuil"

Élus minoritaires, élus à part entière !

Périscolaire :

un passage en force inacceptable

Afin de préparer les séances du Conseil Municipal, ce dernier a créé plus d'une quinzaine de commissions. Comme le précise l'article 31 du règlement de ce conseil, elles « *instruisent les affaires qui leurs sont soumises et en particulier, les projets de délibérations intéressant leur secteur d'activité... élaborent un rapport (...) communiqué à l'ensemble du Conseil Municipal* ». A cette fin, nous demandons depuis le début de mandat que les documents de travail soient transmis aux membres des commissions en même temps que la convocation. Sinon comment préparer une commission ? Depuis 2014, Madame le Maire étudie cette possibilité...

Rétention de documents et ordre du jour incomplet

Lors d'une réunion début décembre, les membres de la commission Jeunesse et Sport sélectionnent les séjours d'hiver à partir d'un document de 24 pages qui ne leur ont pas été transmis en amont et qu'ils découvrent donc au fur et à mesure ! En fin de commission, alors que cette question ne figure pas à l'ordre du jour, la présidente de la commission présente le nouveau « règlement intérieur de la restauration scolaire, des NAP, des accueils périscolaires et activités extrascolaires de la jeunesse et des sports » destiné à éviter des désistements de dernière minute, coûteux pour la collectivité. Elle défend un document travaillé depuis de longs mois hors commission ! Il n'est pas donné l'occasion aux membres de la commission de lire ni d'amender ce « document de travail » de 7 pages, dont on nous assure qu'il sera finalisé avant présentation au prochain Conseil Municipal. C'était pourtant bien la vocation de cette commission de travailler sur ce document.

Zizanie au Conseil Municipal

Lors du Conseil Municipal de mi-décembre, la majorité présente le même document de travail dans la précipitation, en totale contradiction avec le règlement intérieur du Conseil. Le Conseil Municipal tente de suppléer aux carences du texte en proposant quelques amendements, en vain... Sans sourciller, tous les conseillers majoritaires votent pour un règlement intérieur mal présenté, incomplet, avec nombre d'incohérences alors qu'il engagera les familles ! Notre groupe refuse de prendre part au vote et nous nous interrogeons sur cette majorité capable de prendre des décisions bâclées, contradictoires, mettant à mal les fondements de notre démocratie locale.

Fabrice Rizzoli, Alain Parant, Brigitte Goch Bauer, Vincent Gayraud pour le groupe « ChangeZ Deuil », site <http://changerdeuil.fr/> et rendez vous en mairie 06 63 75 78 53.

■ Groupe "Union Républicaine pour l'Avenir de tous les Deuillois"

2016, de nouvelles perspectives pour notre ville ?

Cela fait maintenant deux ans que l'équipe majoritaire a été élue pour le meilleur et ... pourquoi ?

Parce qu'on avait aux promesses aux Deuillois qu'ils seraient au cœur de la démocratie : la fermeture du PN4 est annoncée pour 2020 sans concertation avec les riverains.

Parce que la jeunesse devait être au cœur d'un projet « ambitieux » pour notre ville : on interdit à vos enfants la cantine le mercredi, vous obligeant à signer un règlement intérieur contraignant qui ne tient pas compte de vos problèmes de parents actifs.

Parce qu'être un élève brillant n'est plus mis en valeur : on invite les bacheliers avec mention très bien à l'Assemblée Nationale au moment des partiels alors qu'un coup de pouce financier leur serait pourtant souvent bien plus utile.

Parce que cela fait deux ans que l'on nous dit que la délinquance baisse dans notre ville, on découvre régulièrement que des actes de violence ou d'incivilité ont eu lieu, qu'un incendie a fait de gros dégâts à la Galathée et d'autres faits divers qui sont annoncés dans le Parisien.

Parce que l'effort budgétaire ne s'adresse pas à tous : nous avons refusé de voter la démonétisation des heures supplémentaires pour les agents municipaux, considérant que retirer du pouvoir d'achat aux employés communaux n'était pas admissible.

Parce que certains investissements demeurent incompréhensibles : des voitures neuves sont achetées et il est fait le choix de louer pour 3000 euros par ans et ce, pour trois ans, des guirlandes pour Noël.

Parce que Deuil doit avoir un rayonnement européen : trois jours d'accueil pour une délégation étrangère de quatre-vingt personnes quand on annonce qu'il n'y aura pas de vœux à la population pour raisons budgétaires.

Parce qu'oser dire certaines choses dérange : notre groupe n'est pas systématiquement invité à tous les événements de notre ville, et que des choix surprenants sont faits par la majorité pour faire élire vos représentants à la nouvelle communauté de communes.

Mais, nous continuerons à porter votre voix et cela, même si nous sommes, parfois, pris à partie de façon extrêmement véhémente. Nous voulons d'ailleurs remercier ici toutes celles et ceux qui, ces derniers mois, ont tenu à nous apporter leurs soutiens, tant en rapport à nos actions, qu'à celui de nos positionnements, ne comprenant pas toujours les réponses qui nous étaient faites, tant sur le fond que sur la forme. Notre ambition est, et sera toujours, d'être à votre écoute, et de défendre notre ville.

Jean Bevalet, Anne-Gaëlle Maerten et Audrey Guilbaud
deuiluneautrevoie@gmail.com